



Val de Chaise



Ecole primaire de Marlens

2017- 2018 Conseil d'école n°1

Date : Lundi 16 octobre 2017 à 17h30.

Présents : M. Fauquemberg, <i>directeur</i> Mmes Mollier, Lachenal, Antoine <i>enseignantes</i> Mme Revil-Signorat <i>adjointe déléguée aux affaires scolaires</i> Mme Beugeard, M Chappaz, Mme Charvet-Quemin, Mme Lassiaz, Mme Revil, Mme Trolliet-Mermier <i>délégués des parents d'élèves</i>	excusées : Mme Willig, <i>I.E.N. de la circonscription Annecy Sud</i> Mme Blampey, <i>déléguée parents</i>
---	---

I. Rentrée 2017

Le poste de DDEN, occupé jusqu'alors par Mme Klemencic, est désormais vacant.

Effectifs de rentrée :

Nous attendions 81 élèves, nous en avons 87.

Mme Lachenal + Mme Chaffarod : 13 PS + 15 MS = 28 élèves

Mme Antoine + Mme Cecchet : 10 GS + 9 CP = 19 élèves

Mme Mollier : 10 CE1 + 7 CE2 = 17 élèves

M Fauquemberg : 11 CM1 + 12 CM2 = 23 élèves

Total = 87 élèves.

Rentrées prochaines, d'après les naissances :

90 élèves attendus en septembre 2018

91 élèves en 2019.

Élections : une liste unique. 71 votes sur 134 votants.

II. vote du Règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

III. Horaires scolaires pour la rentrée 2017 - 2018

Suite aux modifications de la Loi concernant les horaires d'école et aux divers débats et consultations ayant déjà eu lieu lors de l'année scolaire précédente, M Fauquemberg demande à ce que soit mis au vote les horaires qui seront appliqués à la rentrée 2018. Il rappelle aux personnes présentes que seuls les titulaires parents d'élèves ont une voix, deux voix pour la mairie et une voix par enseignant.

option 1 : les horaires demeurent inchangés sur 5 demies journées

lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-11h45 et 13h30-15h30 et mercredi 8h30-11h30

option 2 : retour à 4 jours avec les anciens horaires

lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-11h30 et 13h30-16h30

résultat du vote : option 2 => 8 voix pour et 1 abstention

Mme Revil-Signorat rappelle l'obligation que les horaires soient homogènes sur les deux écoles de la commune. La question des horaires doit être débattue à l'école de Cons Ste Colombe avant qu'une décision puisse être prise.

V. CALENDRIER

17/10	Course longue cycle 3 à Doussard (USEP) (transport co-financé par l'USEP et les 2 écoles de la commune).
19/10	Course longue cycle 2 à Doussard (USEP) (transport co-financé par l'USEP et les 2 écoles de la commune).
Sept. à déc.	Intervention de l'école de musique pour les classes de PS / MS et GS / CP, financée par la municipalité.
Décembre	Spectacle offert par les C.E. à Faverges-Seythenex pour les maternelles (participation financière de la municipalité)
Janvier à mars	Intervention de l'école de musique pour les classes de CE1 / CE2 et CM1 / CM2, financée par la municipalité.
Début avril	Spectacle CE1 / CE2 / CM1 / CM2 collectif avec d'autres écoles de la communauté de communes : projet collectif financé par Fabrik'art (intervention du groupe HK et les saltimbanks)
22 mai	Intervention Apiculture pour les PS / MS (financé par la coopérative scolaire)
Avril à juin	Intervention musique et expression corporelle pour les PS / MS (financé par la coopérative scolaire)
Période 4	Piscine pour les GS/CP/CE1 + quelques CE2 (financé par la municipalité)
Juin	Randoglières pour les CM1 CM2 (financé par le conseil général)

V. INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

* remerciements à la municipalité pour le début de l'achat de nouveaux lits pour la maternelles et pour le complément en équipements informatique.

Mme Mollier soulève le problème du peu de professionnalisme et de compétence de la société de maintenance informatique.

* suivi de l'installation d'une ouverture électrique pour le portail arrière : l'installation de cet équipement est prévu pendant les vacances de Toussaint.

* demande d'un filet souple de l'autre côté de la rue afin d'éviter que de trop nombreux ballons descendent dans le ravin.

Questions des parents :

*** Quelles ont été les motivations de la municipalité de Marlens à conserver la semaine de 5 jours, sachant qu'un amendement à la Loi « réforme du temps scolaire » a été voté en juin 2017 ?**

Mme Revil-Signorat : *L'obligation imposée à la municipalité de coordination entre les deux écoles était impossible à tenir à la vue des délais extrêmement courts pour y parvenir (de l'ordre de quelques jours).*

*** Quels sont les retours des familles concernant la cotisation à la coopérative ?**

M Fauquembergue : *Hormis une famille qui a demandé quelques précisions sur ce dont il s'agissait, aucun retour n'est remonté aux enseignants.*

*** Précisions de M Chappaz au sujet du Sou des Écoles :**

Le Sou des Écoles étant « mis en sommeil » à partir de cette année pour recentrer l'activité des parents autour de la cantine et de la garderie, les membres du bureau souhaitent que la somme actuellement disponible soit allouée à une classe découverte ou aux classes de neige. Les enseignants n'y voient pas d'objection.

M Fauquembergue demande cependant à ce que le fond de roulement soit versé à la coopérative scolaire cette année afin d'effectuer la jonction.

date du prochain conseil : lundi 5 février 2018 à 17h30.

Le directeur :
M. Fauquembergue